

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Prêt Personnel

• Frais de dossier	83,07 €
- Dossier inférieur à 3 000 €	154,99 €
- Dossier compris entre 3 000 € et 21 500 €	
- Dossier supérieur à 21 500 €	1% du montant du prêt (Plafonné à 400 €)

Crédits immobiliers

• Frais de dossier proportionnels au montant du prêt	1 % HT
• Réédition du tableau d'amortissement	19,15 €
• Frais d'attestation	45,48 €
• Attestation CAF	5,17 €
• Renégociation du prêt (modification de taux)	0,50% du capital restant dû avec un minimum de 800 € et un maximum de 3 000 €
• Réaménagement du prêt avec avenant (modification de la durée, des garanties)	0,50% du capital restant dû avec un minimum de 250€ et maximum 3 000 €

Facilité de caisse et découvert

• Facilité de caisse (Frais de dossier hors ELR)	51,66 €
• Découvert autorisé (Frais de dossier)	78 €
• Caution bancaire (Frais de dossier)	88,13 €

EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Epargne bancaire

• Cascade (service d'épargne automatique), par an (Cascade est un service qui vous permet d'épargner automatiquement, selon des critères (date, seuil) que vous définissez au préalable, modifiables à votre convenance, par an)	16,01 €
• Transfert dans une autre banque CEL et PEL	Gratuit

Placements financiers

La facturation de votre ordre de bourse dépend notamment de la place sur laquelle les titres sont négociés, du montant de votre ordre et de son mode de transmission. Depuis BNPPARIBAS.NET, vous pouvez passer vos ordres sur les principales places internationales : Euronext Paris- Amsterdam-Bruxelles, Londres, Francfort, Milan, Zurich, New-York stock exchange et Nasdaq. Les tarifs standards ci-après s'appliquent sur les valeurs négociées sur les marchés financiers

Valeurs cotées sur Euronext Paris-Amsterdam-Bruxelles	
Ordre via BNPPARIBAS.NET	
frais fixes	Gratuit
• Commission proportionnelle dégressive pour les ordres exécutés sur un trimestre civil, avec un minimum de perception de 7,30€ par ordre :	
- De 1 à 5 ordres	0,55 %
- De 6 à 15 ordres (réduction de 10%)	0,50 %
- Plus de 16 ordres (réduction de 20%)	0,44 %

Ordre dans votre agence

Frais fixes	4,15 €
Commissions BNP Paribas (applicable par tranche sur le montant de la transaction)	
- jusqu'à 8 000 €	1,36 %
- de 8 000€ à 50 000€	1,10 %
L'ensemble, frais fixes + commissions, est soumis à un minimum par ordre de	12,45 €

Valeurs cotées à l'étranger

Voir conditions et tarifs disponibles en agence.

OPCVM BNP Paribas : SICAV et FCP hors Banque Privée France et offre retraite

	Droits d'entrée maxi	Frais de gestion directs maxi TTC	Frais de gestion indirects maxi TTC
OPCVM - Actions	0,50% à 2,40% (dégressif)	0,30% à 2%	0% à 1,50%
OPCVM - Obligations et autres titres de créances	0,25% à 2%	0,96% à 1,20%	0%
OPCVM - Monétaires	0%	0,50%	0%
OPCVM - Profiléa	1% à 2% (drégressif)	1,20% à 1,60%	0,80% à 1%
OPCVM - Diversifiés	0,50% à 2% (dégressif)	1,20% à 1,60%	0% à 1,60%

BNP Paribas vous informe qu'une partie des frais de fonctionnement et de gestion peut lui être versée au titre de son activité de conseil et de placement.

Commission complémentaire sur souscription d'OPCVM confrère, par ordre 24,50 €

La conservation de votre portefeuille titres

Gratuité : les droits de garde sont gratuits pour toutes les valeurs émises par le groupe BNP Paribas (dont SICAV, FCP obligations) ainsi que les actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite.

Conditions standard

Les droits de garde sont perçus d'avance (en février) au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre. Ils sont acquis à BNP Paribas pour toute année commencée. Les frais fixes sont calculés en fonction du nombre de lignes facturables présentes dans votre portefeuille titres à cette date. La commission proportionnelle est déterminée à partir de la moyenne arithmétique des commissions proportionnelles établies à la fin de chaque trimestre civil.

Commission proportionnelle déterminée sur la valeur des seules lignes facturables applicables par tranche de montant de portefeuille :	
- Jusqu'à 50 000€	0,28 %
- De 50 000€ à 100 000€	0,23 %
- De 100 000€ à 150 000€	0,17 %
- + de 150 000€	0,09%
Commission fixe par ligne de portefeuille :	
. Valeurs au porteur	4,80 €
. Valeurs nominatives	12 €
. Valeurs nominatives pures sur un PEA	31,50 €
. Valeurs en dépôt à l'étranger	14,10 €
Forfait minimum par compte quelle que soit la valeur des titres	29,90 €

Service Plus-Values

Relevés mensuels de cessions ou plus ou moins-values, par an	67 €
--	------

Transferts de titres hors BNP Paribas

Frais fixes par ligne	
- Titres en dépôt en France	6,10 €
- Titres en dépôt à l'étranger	41 €
Avec un minimum de perception sur PEA	61 €

Plan Epargne en actions

Frais de gestion par an	17 €
-------------------------	------

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Assurance moyens de paiement

• BNP Sécurité (tarification annuelle)	21,48 €
--	---------

Une information ? Un conseil ?

BNP Paribas est toujours à votre disposition :



Votre Conseiller



Votre centre de Relations Clients

0 820 840 830 Service 0,11 €/min. +prix appel



www.bnpparibas.re

Tarifs en vigueur au 1^{er} mars 2016

modifiables à tout moment. Ils sont exprimés en TTC

BNP Paribas Réunion • SA au capital de 24 934 510 euros • Siège social : 1 bd Haussmann 75009 Paris • Immatriculé sous le n° 428633408 RCS Paris • Siret 42863340800029 • APE64192 • Identifiant européen : FR45428633408 • Orias n°07023475. Ne pas jeter sur la voie publique. Impression : Color Print.

Extrait des conditions et tarifs

Convention de compte de dépôt

1^{er} MARS 2016

BNP Paribas s'est engagé à vous aviser de toute évolution tarifaire des produits et services liés à la convention de compte de dépôt avec un préavis de 2 mois. Cet engagement contribue à l'amélioration de la qualité de nos services et répond à notre souci permanent de clarté vis-à-vis de nos clients. Ainsi, vous trouverez ci-après les principaux tarifs TTC des produits et services liés à la convention de compte de dépôt applicables au 1^{er} Mars 2016.

Pour tout complément d'information, votre conseiller BNP Paribas reste bien sûr à votre entière disposition.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
• Abonnement permettant de gérer ses comptes sur Internet (sur www.bnpparibas.re) (hors coût du fournisseur d'accès Internet)	Gratuit
• Produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alertes SMS : 3 SMS / mois)	2 €/mois
• Carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte VISA CLASSIC)	41 €/an
• Carte de paiement internationale à débit différé (Carte VISA CLASSIC)	46 €/an
• Carte de paiement à autorisation systématique (Carte ELECTRON)	32 €/an
• Retrait en euros dans un DAB d'un autre établissement de la zone euro avec une carte de paiement internationale (Carte VISA CLASSIC)	
- à partir du 9 ^{ème} retrait par mois pour la carte VISA Internationale	1,30 €/retrait
- à partir du 5 ^{ème} retrait par mois pour les cartes Electron et Visa Plus	1,30 €/retrait
- pour les cartes Premier	Gratuit
• Virement SEPA occasionnel externe dans la zone euro	
- en agence :	3,50 €/virement
- Par Internet :	Gratuit
• Frais de prélèvement	
- Mise en place d'une autorisation de prélèvement :	Gratuit
- Par prélèvement des établissements financiers	1,70 €
- Par prélèvement autres :	Gratuit
• Commission d'intervention	8 €/opération
	avec un plafond de 80 € par mois
• Assurance perte ou vol des moyens de paiement (BNP Paribas Sécurité)	2148 €/an
• Frais de tenue de compte	
- avec un solde moyen mensuel inférieur à 3 000 €	9 €/trimestre
- avec un solde moyen mensuel supérieur à 3 000 €	Gratuit

* Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires et sur l'Internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.



BNP PARIBAS

La banque et l'assurance d'un monde qui change



BNP PARIBAS

La banque et l'assurance d'un monde qui change

